

attac₇

nº73

édito - janvier 2025

L'année 2024 a été traversée par de nombreux rebondissements politiques, national et international.

Les élections européennes ont été marquées par une progression de l'extrême droite dans l'ensemble de l'Europe et notamment dans les deux pays que sont la France et l'Allemagne.

En Charente-Maritime, le Rassemblement National arrive en tête avec 33% des suffrages aux élections nationales.

L'Europe de la paix qui nous a été tant vendue où est elle ? Il y a eu la guerre en Yougoslavie où les peuples slaves se sont déchirés et maintenant la Russie et l'Ukraine s'affrontent.

Une Europe qui pille les pays émergents, qui participe activement aux conflits locaux notamment en Afrique afin de répondre d'abord aux besoins des industriels de l'armement. Rappelons que la plupart des conflits actuels en Afrique, ainsi qu'au Moyen-Orient, sont issus du colonialisme et de l'histoire européenne. La situation du peuple palestinien en est un dramatique exemple, lui qui subit depuis 1947 un lent mais inexorable nettoyage ethnique.

Cette Europe de la paix qui soutient Nétanyahou dans le génocide qu'il pratique sur le peuple palestinien à Gaza et dans la colonisation en Cisjordanie.

Cette Europe promis a un monde de paix nous a offert une Europe des marchés opposant les peuples entre eux.

'Cette Europe qui ferment ses frontières aux êtres humains qui subissent la torture, les guerres et la misère dans leur pays.

Cette Europe qui poursuit et chasse les migrants avec Frontex.

Attac a toujours défendu une Europe de l'amitié et la coopération entre les peuples, où chacun apporte ses valeurs et richesses. Nous nous sommes toujours opposés à la mise en concurrence des peuples entre eux. Nous avons toujours lutté et nous luttons pour une Europe sociale, contre l'évasion fiscale que les pays membres pratiquent entre eux au détriment des populations.

L'évasion fiscale coûtent environ 1000 milliard par an à l'UE, soit 2000 euros par citoyens et 80 milliard de manque au budget de la France. Pour équilibrer celui-ci, il fallait trouver 60 milliard selon MM. Lemaire et Macron. Mais ils n'ont pas mis en œuvre une politique contre l'évasion fiscale et, bien au contraire, ils ont supprimé des postes de fonctionnaire.

En 2025 nous entrons dans le second quart du 21ème siècle. Attac mettra toutes ses forces pour plus de justice sociale, pour une réelle démocratie, pour l'amitié et la coopération entre les peuples. Ainsi Attac s'opposera activement à ceux qui attisent la guerre sociale.

éliane méret



adhésions attac et attac 17 2025

Changement important

Afin de soulager le travail de la nouvelle trésorière Corinne Keller (toujours en activité), nous vous demandons de procéder aux renouvellement de vos adhésions à **attac** et à **attac17** en deux temps :

- à réception de la relance d'attac national, adhérez directement à attac national,
- si vous souhaitez adhérer aussi à l'association **attac17**, vous pourrez faire un virement (IBAN cidessous) en précisant "adhésion **attac17**" ou bien envoyer un chèque d'une valeur de 8-10-12 euros ou d'une toute autre valeur, suivant vos possibilités, à l'adresse que vous trouverez au bas de la page 8.

IBAN: FR76 4255 9100 0008 0041 1060 413





décoloniser le droit

arine Calmet, juriste en droit de l'environnement, spécialiste des droits de la nature et des peuples autochtones et présidente de Wild Legal vient de faire paraître ce livre " Décoloniser le droit ". Elle répond à une interview de Politis que je résume dans cet article.

Elle a notamment travaillé sur les revendications des peuples autochtones de Guyane française. Elle cite Félix Tiouka parlant au premier congrès des amérindiens de Guyane en 1984 : "La négation de l'Autre, de sa spécificité et de ses droits, a toujours été une des caractéristiques de la suffisance des

peuples européens, se considérant comme les porteurs de flambeaux de la seule vraie civilisation et de la seule foi ".

La France refuse toujours de reconnaître le statut de peuple autochtone à ces habitants de Guyane. Leur accorder la propriété de leurs terres mettrait en danger les industriels avides des secteurs miniers et forestiers.

Marine Calmet estime qu'il faut faire progresser la reconnaissance du droit de tous les êtres vivants et non vivants (sols, géologie) ainsi que des milieux en tant que communauté de vie. La question environnementale est une question de santé planétaire, de liberté et de dignité humaine. Elle dénonce l'attitude de la classe politique au service des intérêts financiers des industriels, qui nourrit le mythe de l'écologie punitive en détricotant le droit à l'environnement. Elle cite Rachel

faire progresser la reconnaissance du droit de tous les êtres vivants

non vivants

Carson qui écrivait en 1962 dans son œuvre "Le printemps silencieux " « Avons-nous consenti à cela ? ».

Face à l'inertie voire la régression des droits environnementaux en France, elle préconise des actions par la base avec les outils locaux : chartes de parcs, plans locaux d'urbanisme, schéma de cohérence territoriale, schéma d'aménagement et gestion de l'eau.

Elle observe ce qui se passe dans le monde autour de 3 stratégies :

- l'inscription dans la constitution : Équateur suite à référendum en 2008, Irlande en cours,
- la voie législative : Bolivie, Panama, Ouganda et des initiatives plus retreintes géographiquement comme le fleuve Whanganui en Nouvelle Zélande ou la lagune Mar Menor en Espagne,

- l'innovation des juges : en Colombie le fleuve Atrato et la forêt amazonienne à partir d'une relecture du droit constitutionnel. Wild Legal a déposé un recours en France pour

la protection des droits de la lagune Mar Menor ... à l'exception notable du seul parti d'extrême droite Vox qui a posé un recours qu'il a perdu auprès du Conseil Constitutionnel.

Elle espère que la gauche s'emparera de ce sujet considérant que le mouvement des droits de la nature est un moteur d'espoir parce qu'il offre une alternative au capitalisme, à la marchandisation du vivant, à la souffrance des travailleurs et parce

faire ainsi reconnaître le fleuve Maroni en Guyane. Dans l'interview, elle indique que le congrès espagnol a adopté à la quasi-unanimité

qu'il permet de nous réapproprier notre futur.





attac17 est à Port Neuf à l'occasion de la manif du 20 juillet pour bloquer le port de la Pallice, complice du système agricole industriel mondialisé ... Semaine Bassine non merci au village de l'eau de Melle.

royan : attac17 défend l'hôpital

Une centaine de personnes s'est retrouvée ce mardi 29 octobre 2024 place Charles-de-Gaulle à l'appel de l'Union locale. La CGT dans le cadre d'un appel national des hospitaliers réunis en intersyndicale. Des drapeaux du Parti communiste et d'attac17 étaient aussi visibles. Le responsable cégétiste à l'hôpital Royan atlantique Patrick Gaudin a pris la parole pour appeler entre autres, que le centre hospitalier royannais a perdu une vingtaine de lits d'hospitalisation en trois ans, et qu'au niveau des urgences un nouveau stade dans l'inacceptable a été franchi cet été avec, en pleine saison, neuf nuits qui n'ont pu être couvertes par le SMUR, faute de médecin. C'est inédit et plus qu'inquiétant. Le taux d'absentéisme ne cesse d'augmenter et les heures supplémentaires explosent. Il y a du découragement. "Il faut savoir qu'à ancienneté égale, une infirmière gagne moins, en net, qu'une aide-soignante..."

Les difficultés de fonctionnement de l'établissement ne sont pas nouvelles et ont fait t'objet de plusieurs articles de presse dans Sud-Ouest ou Le Littoral. Alors que les personnels soignants qui avaient constitué un collectif de défense étaient menacés de sanctions disciplinaires, finalement celles-ci n'auront pas lieu...



le féminisme, ses divisions et ses fractures

e mouvement féministe s'est construit autour de débats, d'affrontements idéologiques qui ont parfois amené à des divisions, des fractures et des scissions. Pour s'en tenir aux périodes récentes, on peut rappeler les positionnements concernant le voile (symbole de domination pour les unes, de liberté individuelle pour d'autres), la prostitution (un courant abolitionniste qui se bat pour faire voter une loi abolissant la prostitution, même réglementée, tout

en aidant les femmes à sortir de la prostitution et un autre luttant pour la reconnaissance et la protection des travailleurs/ses du sexe mettant en avant la libre disposition de son corps), Le courant universaliste visant l'égalité hommes-femmes sans prendre en compte les spécificités féminines, et un courant différentialiste insistant à l'inverse dans ce combat pour l'égalité sur les différences de sexe telles que par exemple la maternité, les règles à prendre en compte.

De violentes polémiques, tensions et fractures traversent à nouveau le mouvement féministe sur le sujet de l'identité de genre, prenant parfois des formes très agressives sur les réseaux sociaux en particulier mais aussi lors de manifestations où des militantes peuvent être prises à partie et molestées.

Ce sujet de l'identité de genre oppose en simplifiant deux groupes de féministes :

- Les " critiques du genre ", " essentialistes ", " féministes radicales " définissent la femme sur des critères biologiques communs, le sexe féminin. Nous naissons avec un sexe biologique masculin ou féminin. Une femme est un être humain doté d'un appareil génital féminin, être femme n'est pas un sentiment d'appartenance mais une réalité biologique, un phénomène de naissance. « Nous sommes des femmes parce que nous avons des vulves » dit Marguerite Stern, fondatrice du mouvement Collages féminicides. Le système d'oppression patriarcal qui organise l'humanité en deux groupes, l'un dominant et exploitant l'autre s'est édifié sur la base de cette différence

concrète, visible, évidente. Le genre ne se réfère pas à une expérience intérieure ou personnelle, c'est une construction sociale qui renforce les stéréotypes et la domination des hommes sur les femmes. Personne ne naît avec un genre. Le genre est un phénomène culturel, imposé par la socialisation le plus souvent sur un modèle capitaliste et patriarcal dénoncé et contre lequel ces féministes luttent

En conséquence, ces féministes considèrent que les femmes trans restent des

hommes malgré leur transition en raison de leur physiologie et de leur socialisation masculine et elles excluent donc les trans du groupe femme et de leurs luttes. Un des arguments majeurs consiste à affirmer que les femmes trans renforcent les stéréotypes de genre contre lequel elles luttent depuis des décennies. « Les trans sont des hommes qui veulent être des femmes et se mettent soudainement à se maquiller, porter des robes et des talons, tous ces outils inventés par le patriarcat et ce sont des insultes faites aux femmes » dit encore Marguerite Stern. Pour certaines, la présence de trans dans la lutte des femmes détournerait l'attention des combats menés par les féministes, voire elles s'infiltreraient pour détruire la cause féministe de l'intérieur. La place croissante prise par le transactivisme serait une nouvelle tentative masculine pour empêcher les femmes de s'exprimer et invisibiliser leur combat.

Les féministes " intersectionnelles ", " inclusives " dissocient le sexe biologique du genre et revendiquent une autodétermination de l'identité de genre lié au vécu, au sentiment, à l'expérience individuelle. Pour elles, le genre précède le sexe, les catégories hommes/femmes sont un produit de l'ordre patriarcal et il existe une porosité des frontières entre ces deux catégories. Ce ne sont pas les organes génitaux qui font le sexe mais la signification sociale qu'on leur donne. Les hommes et les femmes ne le sont pas par nature. Ils ne le sont que parce qu'on les assigne à ces catégories. La domination masculine ne repose pas sur des déterminants biologiques mais sur la construction sociale d'une différence et d'une hiérarchie entre homme et femme. Le genre en tant que rapport social produit des catégories homme-femme. Tous les individus ne rentrent pas dans ces deux cases car il existe des déclinaisons physiologiques, hormonales, chromosomiques multiples au sein d'une population. Ces féministes défendent donc le principe de non-binarité. De même, les individus peuvent changer de catégorie de sexe au cours de leur vie. Ainsi, les femmes trans sont des femmes et doivent être traitées comme telles du fait de leur expérience personnelle et de leur vécu d'identité de genre.

Les féministes intersectionnelles s'accordent sur l'oppression liée à la domination masculine subie par toutes les femmes mais elles reconnaissent que celle-ci varie selon le sexe, la classe, la "race". Les femmes forment un groupe hétérogène et c'est cette diversité qui justifie une approche intersectionnelle. Elles militent pour une convergence des luttes intégrant les inégalités et discriminations vécues par les femmes et les trans tandis que les féministes "radicales" se disent universalistes à savoir que les combats féministes doivent être les mêmes pour toutes les femmes. Les féministes intersectionnelles sont donc très investies dans la défense des minorités sexuelles et des trans. Elles s'opposent aux feministes radicales qu'elles qualifient de TERF (trans exclusionary radical feminist), les accusant de

transphobie, ce que celles-ci réfutent, préfèrant se qualifier de " critiques du genre ".

Sur le plan local, les mouvements féministes sont traversés par ces débats, tensions et fractures. La tendance féministe " critique du genre " est représenté par le mouvement **Osez le féminisme**, lui -même confronté à des divergences de points de vue à ce sujet et la tendance intersectionnelle est représentée par le mouvement **Nous toutes**. Un nouveau

mouvement local, né en 2024 à la Rochelle, **Le Boucan des paillettes**, regroupe les personnes LGBTQIA+ pour la défense de leurs droits et la lutte contre toute forme de discrimination sur une base de solidarité des luttes. Les relations entre les deux premiers mouvements sont difficiles au point qu'en 2023, lors de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes, les féministes ont défilé dans des cortèges séparés, ce qui n'a pas été le cas cette année le 23 novembre à la Rochelle où un accord a pu être trouvé.

Souhaitons qu'à l'avenir, au-delà des divergences inévitables, les luttes féministes pour la défense des droits des femmes et la lutte contre toutes les discriminations de genre puissent se mener ensemble à la Rochelle et ailleurs.

marie-agnès mallet



connaître la transidentité et protéger les trans

lors que le 5 mai 2024 la France semble se réveiller avec une cinquantaine de manifestations contre les lois proposées au Sénat et à l'Assemblée Nationale visant à contraindre encore plus la liberté, **attac17** vous propose les réactions de deux personnes qui, du fait de la transition d'un proche, se sont penchées sur le sujet des transidentités et ont découvert l'étendue de leur ignorance.

Genre, non binarité, transidentité

À la naissance de l'enfant, lui est assigné un genre en fonction de ses organes génitaux. Sur cette assignation et la différence sexuée est construite la binarité de notre société. Elle implique toute notre organisation culturelle et sociale. Prénoms, activités, couleurs, jouets, comportements sont appris dès le plus jeune âge en fonction de cette assignation. Simone de Beauvoir affirmait : On ne naît pas femme, on le devient. La biologie des sexes est devenue une base sociétale et culturelle. Or la biologie n'est pas binaire. L'association du sexe et du genre n'est pas un absolu et entrave la libre existence des personnes trans. La diversité des biologies a été invisibilisée : aujourd'hui encore les enfants intersexes font l'objet de mutilations génitales dès leur tendre enfance pour leur soi-disant bien être. En fait c'est plutôt pour les rendre compatibles avec la binarité de notre société.

Notre société patriarcale n'accepte pas la diversité des corps, elle cherche à les invisibiliser, voire les supprimer. Aucun adulte n'est éduqué à l'intersexualité ni à la transidentité. Or les enfants intersexes représentent de l'ordre de 3% de la population, autant que les enfants aux cheveux roux, un par classe en moyenne, enfants pour lesquels la société oblige à choisir plus ou moins arbitrairement un genre à la naissance et aussi la cohorte de traitements médicaux inutiles qui vont lui permettre d'en approcher l'aspect.

Quant à la transidentité elle représente moins de 0,5% de la population, chaque personne trans vit son parcours de façon unique, les transitions ne sont pas identiques et se vivent individuellement. En revanche la transphobie dont iels font l'objet est extrêmement violente et partagée. C'est en y étant confronté·e, soit directement, soit en tant que proche d'une personne trans, que les questions sur l'identité apparaissent et que chacun·e peut y réfléchir et y répondre, mais c'est à travers un parcours difficile, solitaire et risqué pour les personnes trans: l'invisibilisation des ressources dans le domaine interpelle. Tout enfant, adolescent, adulte gagnerait à être éduqué sur la diversité de biologie et de genre, cela lui permettrait de s'épanouir luimême dans ce qu'il est réellement et non pas forcé par les contraintes sociétales : combien de femmes ont mal vécu leur

adolescence car ne correspondant aux profils mannequins, idem pour les hommes n'étant pas musculeux? Imaginez le mal-être des personnes ne se reconnaissant dans aucune des caractéristiques sociales du genre de naissance?

Mais non, notre société patriarcale, archaïque et religieusement coincée refuse catégoriquement cet épanouissement pour tous. Comment exerceraient-ils encore le contrôle? Le contrôle des corps des minorités trans, des femmes (contrôle de la reproduction), et aussi des hommes (culte du virilisme) est une obsession du patriarcat et, bien sûr, de l'extrême droite. La liberté et la fluidité des corps est inconcevable pour le patriarcat d'où

l'invisibilisation de ces minorités, leur isolement, leur persécution; iels sont en première ligne lorsque " les virils d'extrême droite " se réveillent, ce sont les mêmes ensuite qui s'attaquent aux contrôles des corps féminins légitimant la culture du viol et obligeant les corps blancs à la reproduction et les corps racisés à la stérilisation (ce qui est aujourd'hui encouragé par l'ARS à Mayotte pour le femmes d'origine comorienne).

Refusons les idées reçues sur les transgenres.

Les trans existent partout depuis toujours, la transidentité n'est ni une nouveauté ni une mode. Les trans étaient parfaitement intégré·es dans certaines civilisations, la colonisation et l'occidentalisation ont changé les choses. lels étaient toléré·es en France au Moyen Âge.

Aujourd'hui, les trans sont peu nombreux (environ 2000 demandes de changement de genre au niveau état civil en France en 2020), iels ne peuvent en aucun cas constituer un danger pour la société.

La trans-identité est une identité, un fait qui s'impose à la personne concernée, ce n'est pas une option, un choix ou un caprice. Il est idiot de penser qu'on peut pousser des gens à devenir trans.

Les lois actuelles sur la transition sont très restrictives en France. Pour changer de genre à l'état civil, une personne majeure doit prouver au juge qu'elle correspond au stéréotype social du genre souhaité et fournir de nombreux témoignages écrits par des proches.

Les hormones ne sont pas délivrées avec la même facilité que pour la contraception des jeunes filles. Pour une femme trans (identité femme mais assignation homme à la naissance), il faut effectuer un parcours médical sous forte pression psychologique pour obtenir ces mêmes hormones. L'effet de ces hormones permet aux femmes trans de ressembler physiquement à des

femmes cisgenre, ce qui les met en accord avec leur identité, rend supportable leur vie de tous les jours, les éloigne de la tentation suicidaire. C'est évidemment pareil pour les hommes trans.

La vie de trans, ce n'est pas drôle. Les trans sont mal accepté·es par la société, personne ne ferait ce choix si c'en était un. Parce que leur physique est atypique, ou parce que leur état civil est en écart avec leur physique, iels ont des difficultés à se loger, à trouver du travail, ils subissent quotidiennement le mépris, les quolibets, les insultes. Celle·ux dont l'apparence (grâce aux hormones) et l'état civil (parce qu'il a été changé) sont "conformes", subissent encore, par exemple lors d'examens médicaux, cet air suffisant et supérieur de celui qui croit avoir éventé une défaillance morale et se fait un devoir de vous pourrir la vie. Vous qui ne le subissez pas, voyez comme le succès médiatique des Terfs et des livres

transphobes, promus par les médias d'extrême droite et relayés par les autres, rend ce rejet social visible.

Pourquoi tant de haine? Pourquoi tant de gens non concernés par la transidentité se sentent-ils obligés de les harceler, alors que les personnes trans ne demandent qu'à vivre leur vie ? L'extrême droite et ses alliés ont besoin de boucs émissaires, c'est pratique pour diviser la population. Les trans, minorité très faible et socialement mal acceptée, sont une cible de choix. S'attaquer aux plus faibles est sans risque, les lâches n'aiment pas les trans.

La tradition catholique qui imprègne notre société a clairement





connaître la transidentité et protéger les trans (suite)

défini des rôles différenciés pour les hommes et les femmes. Les catholiques n'aiment pas les trans. Le patriarcat, la domination de l'homme sur la femme et la soumission de la femme à l'homme sont tout aussi constitutives de notre société. L'évolution poussive des droits des femmes en France en est une preuve (fin de l'incapacité juridique 1938, droit de vote 1944, compte bancaire 1965, autorité parentale 1970, à travail égal salaire égal quand?). Les sexistes n'aiment pas les trans.

En montrant de façon concrète que la stricte binarité des sexes n'est pas une donnée naturelle mais une construction sociale et que, comme dans tous les domaines, la nature n'a pas de critères si tranchés dans ses catégories, les personnes transgenres effectuent une transgression majeure de notre société et en conséquence elles se heurtent à une réaction violente de tous les ultraconservateurs, celleux qui veulent renforcer le pouvoir des puissant·es. L'extrême droite n'aime vraiment pas les trans.

La défense de la cause des trans est une puissante remise en cause de l'esprit de domination et de prédation, cet esprit qui est au fondement de notre société et dont la civilisation, l'humanisme, tentent depuis toujours de nous protéger. Les trans sont alors un danger pour l'extrême droite et pour la société qu'elle promeut.



gay pride du 15 juin à La Rochelle photos daniel guérin

Appel national

Le 5 mai 2024, il y a eu des manifestations dans toute la France à la suite d'un appel national dont voici quelques extraits :

En France LR, RN, Reconquête, des grands médias et des maisons d'édition prennent pour cible la communauté trans. La proposition de loi des sénateurs du parti Les Républicains contre les mineurs trans coïncide avec la sortie d'un livre haineux, *Transmania*, promu par l'ensemble de l'extrême droite politique. Les réactionnaires cherchent à installer dans le débat public l'idée que les personnes trans sont un danger : pour les enfants, pour la société et pour elles-mêmes.

L'année dernière, le parti Les Républicains a lancé un groupe d'enquête sénatorial en y invitant les pires " experts " transphobes qui prônent les thérapies de conversion pour les personnes trans mineures et adultes ainsi que l'interdiction des transitions pour les enfants trans. Ce groupe d'enquête a produit un rapport et un projet de loi déposé au Sénat proposant d'interdire la transition médicale et sociale aux mineurs, de renforcer le contrôle psychiatrique sur les enfants trans et de punir par des peines de prison allant jusqu'à deux ans les médecins qui accompagnent les jeunes trans. Un projet de loi similaire a été déposé par le Rassemblement National à l'Assemblée.

Elles s'inscrivent dans une offensive internationale coordonnée de la droite et de l'extrême droite contre le droit à disposer de son corps, visant de façon conjointe les droits reproductifs et les droits des personnes trans, en réponse aux quelques maigres droits trans conquis au début du siècle dans certains pays et à la nouvelle vague féministe. Pour

ne citer que deux exemples, aux États-Unis, le Parti Républicain a interdit l'avortement dans 14 Etats sous son contrôle et en parallèle a interdit toute transition pour les personnes trans mineures dans 23 Etats.

En Russie, l'État de Poutine a interdit toute transition médicale et administrative pour les personnes trans avant de déclarer la communauté LGBT comme " extrémiste ". Ce même

gouvernement menace d'arrêter le remboursement des avortements dans l'hôpital public, d'interdire l'avortement dans les cliniques privées et s'attaque actuellement à la contraception.

Et au-delà du 5 mai, nous appelons à construire et à poursuivre la mobilisation dans les prochaines semaines et mois afin de mener une véritable campagne nationale étendue dans la durée.

Nous réclamons :

- Une transition dépsychiatrisée, libre et gratuite pour les personnes majeures et mineures
 - · L'accès à la PMA pour toutes les personnes trans.
- · L'arrêt des mutilations sur les enfants intersexes.
- Des moyens massifs pour les services publics afin d'assurer l'accès réel à l'IVG, aux transitions et à la contraception.
- Une éducation aux questions de genre et de sexualité prise en charge par les travailleurs-es de l'éducation, de la santé.

Merci à Lexie pour le livre **Une histoire de genres** ainsi que son compte Instagram *@aggressively_trans* plein de ressources.

Le texte intégral de l'appel national de la manifestation du 5 mai 2024 :

https://www.politis.fr/articles/2024/04/attaques-contre-les-droits-trans-et-reproductifs-nattendons-plus-faisons-front/

Merci au Boucan des paillettes, association LGBTQIA+ militante de La Rochelle, pour l'organisation de la manifestation du 5 mai 2024 à La Rochelle.

hélène et bruno sébilet







les conséquences du numériques

es Français ont de plus en plus d'équipements numériques. C'est ce que montrait, en mai dernier, le baromètre du numérique annuel réalisé par l'Arcep

De quoi inquiéter, alors que l'impact environnemental de ce secteur, "déjà significatif", est "en forte croissance", a alerté lundi 4 novembre l'Ademe, notamment du fait du développement des appareils connectés et des mondes virtuels.

Pour le mesurer, l'Agence de la transition écologique a publié deux études sur le sujet, l'une sur les centres de données (data centers) et l'autre sur les besoins en métaux du secteur.

Elle y établit, déjà, que "le numérique représentait 2,5% de l'empreinte carbone annuelle de la France [soit l'équivalent du secteur des déchets] et 10% de sa consommation électrique".

Des centres de données de plus en plus gourmands

Dans cette empreinte, l'Ademe s'attarde d'abord sur les centres de stockage de données. La première étude montre "qu'ils représentent 16% de l'empreinte carbone du numérique", et ce, en ne prenant en compte que les centres situés en France. Or, une partie importante des usages en France sont hébergés à l'étranger, souligne le document. Et la tendance est à la hausse, notamment du fait de l'essor de l'intelligence artificielle et du *big data* : "Les centres de données vont représenter une part de plus en plus importante des conséquences environnementales du numérique notamment en raison de la hausse du volume de données (+20% par an) ainsi que de la part de la consommation d'électricité en France qui pourrait représenter 6% en 2050". A l'échelle mondiale, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) prévoit, elle, "un doublement de la consommation électrique mondiale liée aux centres de données d'ici à 2026, pour atteindre les 1 000 TWh, soit l'équivalent de la consommation électrique du Japon", ajoute l'Ademe.

L'étude évoque également la consommation en eau, pour le refroidissement des centres de données et qui peut "s'avérer critique en période de forte chaleur et de stress hydrique". L'Ademe évoque également les sols, alors que la construction des nouveaux centres de données s'inscrit dans un objectif français de "zéro artificialisation nette" d'ici 2050. Face à ces différentes conséquences, l'Ademe fait plusieurs recommandations : implanter les nouveaux centres de données dans des friches urbaines par exemple, ou encore valoriser la chaleur issue des serveurs pour "chauffer une piscine, une résidence ou autre établissement voisin ou alimenter un réseau de chaleur", illustre l'étude.



La seconde étude s'intéresse à la consommation et l'utilisation de 25 métaux pour les équipements numériques (ordinateurs portables, tablettes, smartphone, téléviseurs, consoles, objets connectés ou encore box internet). L'étude note, dans un premier temps, "la grande opacité" entourant la composition de ces équipements. Elle signale également que l'extraction des métaux est fortement concentrée dans certains pays, en particulier la Chine, qui est le premier producteur

mondial de 15 des 25 métaux considérés dans l'étude, et en situation de quasi-monopole pour 7 d'entre eux.

Face à la hausse du nombre d'équipements, l'Ademe alerte aussi sur la baisse de disponibilité de certains métaux à l'avenir. "L'étain, l'argent, le ruthénium, le nickel et l'antimoine sont jugés comme particulièrement critiques", écrit l'agence, après avoir évalué la demande future de ces métaux, la longévité des réserves ou encore les risques géopolitiques liés à leur approvisionnement. L'Ademe déplore enfin le faible niveau des capacités de recyclage : "Pour la moitié des métaux étudiés, la présente étude montre qu'il n'existe pas de filière de recyclage à échelle industrielle en France et dans l'Union européenne".

Face à ces multiples enjeux, l'Agence de la transition écologique invite à réduire les conséquences environnementales du secteur, "de sorte que les outils numériques, quelle que soit leur finalité, soient conçus pour limiter l'empreinte de leur fabrication, mais aussi en veillant à s'interroger sur leurs usages, dans une démarche de sobriété".

sylviane murat d'après l'ademe



manif contre l'extrême droite le 15 juin à La Rochelle photos daniel guérin





droits des peuples et environnement

e 28 novembre dernier, en collaboration avec le CAS de La Rochelle et dans le cadre du Festisol 2024, **attac17** a participé à l'organisation d'une table-ronde " Droit des peuples et environnement " au Bio-Pôle de Léa Nature.

Les enjeux liés à ce sujet fondamental, qu'ils soient d'ordre économique, écologique ou social ont été parfaitement illustrés par les intervenants venus témoigner lors de cette soirée.

En premier lieu, Juan Pablo Gutierrez, militant pour le vivant, de la communauté Yupka en Colombie (pays le plus meurtrier au monde pour les défenseurs de l'environnement), nous a parlé du combat mené dans son pays. Il a dénoncé notamment les ravages des mines de charbon* causés par les multinationales prédatrices et extractivistes Glencore (suisse) et Drummond (nord-américaine) qui y menacent gravement la survie des peuples autochtones. (* charbon ensuite exporté vers l'Europe pour la production d'électricité!)

Ayant lui-même échappé à plusieurs tentatives d'assassinat, il est réfugié en France depuis 5 ans et depuis les élections européennes, poursuit son combat en tant qu'assistant parlementaire au

service de l'eurodéputée Carola Rakete (Die Linke, groupe de la Gauche anti-libérale au Parlement européen).

Marie-Paule Murail d'**attac** (ancienne Présidente d'**attac17**)a ensuite présenté le projet de mine de lithium dans l'Allier. Ce projet porté par l'entreprise Imerys permettrait de produire le lithium nécessaire aux batteries de 700 000 véhicules électriques chaque année.

Compte tenu des potentiels conséquences environnementales et socioéconomiques, un débat public a été organisé par la CNDP (Commission nationale du débat public) du 11 mars au 31 juillet 2024. Dans une synthèse publiée le 30 septembre

dernier, la Commission a émis un certain nombre de recommandations, portant notamment sur l'opportunité du projet et ses caractéristiques techniques, sa gestion, ses garanties, la gestion des risques, la préservation de l'environnement etc...

(Pour information : En réponse aux recommandations de la CNDP , le maître d'ouvrage a fait part le 10 décembre dernier, de ses engagements sur les divers enjeux tout en décidant de poursuivre le

projet).

Le collectif Estuaire 2050 par la voix de ses porte-paroles, nous a ensuite transportés en Gironde et plus particulièrement au Verdon pour nous présenter le projet d'implantation de la ferme usine *Pure Salmon*, le plus grand élevage intensif terrestre en Europe au cœur d'un parc naturel marin et de zones Natura 2000. Il a souligné les graves conséquences qui en découleraient : menaces sur les écosystèmes locaux (salinisation des nappes phréatiques, accaparement de 7000m3 d'eau par jour, déversement de rejets pollués, coût énergétique etc..) mais aussi à l'Etranger. Ce projet d'agro-business dépendrait en effet d'importations de farine de poissons pour nourrir les saumons et viendrait tarir lourdement les activités économiques locales (exp. pêche traditionnelle en Afrique) accentuant le flux d'immigration vers l'Europe.

Enfin, après chaque témoignage, Agnès Michelot, enseignante-chercheuse à l'Université de La Rochelle, spécialiste en droit de l'environnement (directrice de la FREDD : Fédération de Recherche en environnement et développement durable de La Rochelle-Université-CNRS, membre du conseil scientifique de l'Office Français de la Biodiversité, entre autres...) est intervenue pour apporter un éclairage juridique spécifique, propre à chaque situation et proposer des outils en vue de soutenir la résistance!

Un temps d'échange a clôturé la soirée avant le pot de l'amitié.

Un débat de grande qualité...Dommage que le public n'ait pas été plus au rendezvous!

sylviane murat

manif contre l'extrême droite le 10 juin à La Rochelle photos daniel guérin









vivre à chatelaillon

Cinq ans après les gilets jaunes, que sont devenus les témoignages (soit 217 910 contributions de citoyens) recueillis sur les cahiers de doléances ouverts par les mairies? Un documentaire "Les doléances", réalisé par Hélène Desplanque, en donne une idée et une conservatrice du patrimoine Marie-Anne Chabin vient de réaliser une conférence à La Rochelle sur le sujet (3 138 contributions étudiées sur 451 communes de Charente maritime).

L'article 7 de la loi relative aux jeux olympiques a autorisé la vidéo surveillance algorythmique (VSA) à titre expérimental et temporaire (jusqu'au 31 mars 2025). Sommes nous suffisamment informés? Qui contrôle l'utilisation de ces nouveaux outils? N'y a t il pas là un danger de déshumanisation des rapports des citoyens avec l'État et les municipalités? Quelle société voulons nous? Quels rapports souhaitons-nous entretenir avec l'État et nos élus?

Pour plus d'informations: La Quatrature du net, la CNIL, Amnesty international.

Sur la reconnaissance faciale (la VSA et la reconnaissance faciale reposent sur les mêmes algorythmes d'analyse d'images et de surveillance biométrique) : " *Tous surveillés, 7 milliards de suspects en Chine*" RTS monde, nov 2021.

claire denis



le marché, dernière religion

Depuis une décennie, N. Oreskes et E. Conway enquêtent sur les racines historiques et politiques de la remise en cause des grands résultats issus des sciences environnementales. Dans Les Marchands de doute (2012), ils se sont demandés pourquoi, dans une société qui valorise tant la science, certaines connaissances solidement établies sur le réchauffement climatiques, les effets délétères des pesticides ou les liens entre santé et environnement étaient systématiquement mis en doute. "Nous sommes arrivés à la conclusion que la cause majeure de ce déni était la prééminence du "fondamentalisme du marché". "C'est-à-dire l'idée que les marchés sont fondamentalement bons et que leur libre fonctionnementne ne peut pas provoquer d'effets délétères plus importants que ceux que produirait l'Etat pour les réguler".

Or, la crise environnementale fracture la vision idéalisée d'un marché omniscient et autorégulateur. Tout au contraire : c'est le fonctionnement même des marchés qui est la cause majeure de la dérive climatique et de la déterioration de l'environnement.

Dans leur dernier ouvrage "Le Grand Mythe. Comment les industriels nous ont appris à détester l'Etat et à vénérer le libre marché ", les deux historiens américains enquêtent sur les moyens mis en œuvre pour construire et propager les croyances sur le marché tout au long du 20ème siècle. Soit en somme un nouveau châpitre de l'histoire de l'affrontement entre science et religion : après Galilée et Darwin, ce sont désormais les sciences de l'environnement qui s'affrontent à la théologie du marché.

Pour résoudre la crise climatique, ce sont les mécanismes de marché qui sont mis en avant. L'économiste H. Tordjman a détaillé ces nouveaux usages de la finance et les mécanismes de marché dans un livre important " la croissance verte contre la nature. Critique de l'écologie marchande": créer de toutes pièces un marché des émissions de gaz à effet de serre, donner un prix aux services écosystémiques pour les intégrer au fonctionnement des économies, créer des instruments financiers pour valoriser le carbone séquestré dans les forêts et compenser les émissions des autres secteurs...

Cette tendance témoigne non seulement d'une "volonté de maîtrise et d'instrumentalisation de tout forme de vie", mais aussi d'une "foi inébranlable dans les mécanismes de marché". "Paradoxalement, nous comptons répondre aux destructions provoquées par l'extension des marchés et le déferlement technique par encore plus de marché et de technique".

La réponse politique aux défis que rencontrent les sociétés semble passer par la croyance que le marché est investi de pouvoirs sans limites, en particulier sur les lois de la nature. "Lorsque vous entendez des expressions comme la main invisible ou la sagesse du marché, vous comprenez que le marché est l'objet d'une considération presque mystique. Une main invisble qui influe sur le cours des choses, on ne voit pas de qui d'autre que Dieu luimême elle pourrait être la main!"

extrait d'un article de stéphane foucart paru dans le monde le 23 mars 2024 - daniel guérin

contacts		
Marennes Oléron	Michel-Paul Benoit	07 89 88 89 22
La Rochelle	Daniel Guérin	06 13 89 63 64
	Daniel Chuillet	05 46 44 56 64
Saintes		
Rochefort	Marie-Paule Murail	06 79 54 80 52
St. Jean d'Angély	Catherine Schoenamaker	06 49 07 65 57
Royan	Jean-Claude Garrandeau	05 46 39 20 34

comité de rédaction : D. Guérin - E. Méret - Responsable de publication Daniel Guérin